

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 juin 2020

OBJET :

Désignation d'un délégué au CNAS

Rapporteur : M. Le Président
Délibération n°6

EXPOSE DES MOTIFS

Aux termes de l'article 88-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les collectivités locales et leurs établissements publics déterminent le type des actions et le montant des dépenses qu'ils entendent engager pour la réalisation des prestations d'action sociale en faveur de leurs agents, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy a décidé, par délibération du 13 mai 2003, de confier au Comité National d'Action Sociale, association à but non lucratif de la loi de 1901, la gestion des prestations d'action sociale en faveur de ses agents.

Le CNAS, qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles, propose à ses bénéficiaires des prestations sous forme d'aides, de secours, de prêts, de chèques-réduction, de tarifs préférentiels...

Chaque établissement adhérent est représenté au sein du CNAS par un délégué désigné par l'assemblée délibérante parmi ses membres.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration de désigner Madame Nadine CADET, en qualité de déléguée élue pour représenter le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy au sein du Comité National d'Action Sociale.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la candidature de Mme Nadine CADET.

Nadine CADET est désignée déléguée du CCAS au CNAS

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 26 juin 2020.

Extrait conforme

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 23 JUIN 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	16
Nombre de votants	16

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

ABSENTE :

Mme Françoise VIRIOT.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE